



ORGANISATION DES ETUDES

Service

GUIDANCE P.M.S.

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date, les références et la Direction.

INSTR. 90/20
INFO/SUB. 90/08

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

IV/BG/YA/90

OBJET: Régime de vacances et congés - Année scolaire 1990-1991

15746 U338 b4

Le régime des vacances et congé des membres
du personnel technique des centres P.M.S. est fixé comme suit
pour l'année scolaire 1990-1991.

1. Vacances d'été

47 jours calendrier consécutifs pris entre le 1er juillet et
le 31 août, suivant un système de roulement appliqué de
telle façon que pendant cette période, le centre soit
accessible au public, au moins du 1er au 7 juillet inclus et
à partir du 24 août, l'accès étant toujours fermé au public
du 15 juillet au 15 août.

2. Congés du 1er trimestre

du jeudi 1er novembre au dimanche 4 novembre 1990 inclus

3. Vacances de Noël

du lundi 24 décembre 1990 au dimanche 6 janvier 1991 inclus

4. Congés du 2e trimestre

du lundi 11 février au dimanche 17 février 1991 inclus

5. Vacances de Pâques

Vacances de printemps
du mardi 2 avril au dimanche 14 avril 1991 inclus

6. Congés divers

- a) le jeudi 27 septembre 1990 (Fête de la Communauté française)
- b) le lundi 1er avril 1991 (lundi de Pâques)
- c) le mercredi 1er mai 1991 (Fête du travail)
- d) le jeudi 9 mai 1991 (Ascension)
- e) le lundi 20 mai (Pentecôte)

Vous voudrez bien communiquer ces informations à tous les membres du personnel technique de votre centre.

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur d'administration f.f.


J. WILKIN.